ALISOL, L'ALIMENTATION SOLIDAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE

APPEL À PROJETS 2015

L'Île-de-France, une région agricole

Avec 48% de terres agricoles en Île-de-France, l'offre de produits frais et locaux, de saison, biologique devrait être riche. Pourtant, la production est insuffisante, et les prix souvent trop élevés pour les ménages franciliens les plus modestes : à la recherche d'une alimentation à moindre coût, les personnes les plus précaires trouvent des produits avec une qualité nutritionnelle moindre, majoritairement importés.

Manger local, bon pour la santé, l'environnement et l'économie

Pourtant, consommer local, c'est avant tout être assuré de consommer des fruits et légumes frais, de saison. Consommer local, c'est aussi un moyen de relancer, solidairement, les productions autour des bassins de consommation et de renforcer — ou créer — un maillage agricole à proximité des villes. Créations d'emploi, stimulation de l'économie locale… la consommation locale permet de soutenir fortement l'économie rurale d'un territoire.

Un Francilien sur deux préoccupé par son alimentation

Afin de mieux répondre aux attentes de ses habitants, la Région, sur proposition de Laure Lachatellier, Vice-présidente de l'action sociale et de la santé, a souhaité mettre la question de l'alimentation de qualité au cœur de sa politique sanitaire et sociale. La qualité nutritionnelle des produits, son accès par toutes et tous devraient en effet constituer des axes prioritaires du service public.

Mieux manger en Île-de-France, une politique qui porte ses fruits

La Région est déjà à l'œuvre sur le sujet : Alisol a permis de soutenir en 2014 un ensemble de projets auprès de 10 structures associatives qui ont bénéficiées de plus de 60 000 € d'aides régionales. Ces structures, de type épicerie solidaire ou AMAP, ont pu initier ou développer des projets d'accessibilité aux paniers bio ou à des repas de qualité auprès de personnes en situation de précarité.

EN 2015, ALLER ENCORE PLUS LOIN CONTRE LA « FRACTURE ALIMENTAIRE »

Désireuse d'aller plus loin, la Région Île-de-France a décidé de renouveler son soutien pour l'année 2015 en déployant un nouvel appel à projet octroyant 50% de la dépense subventionnable dans la limite d'un plafond de 15 000€ par porteur.

Associations loi 1901, épiceries sociales et solidaires, GAEC, coopératives ou acteurs de l'ESS, proposez vos projets sur **www.iledefrance.fr** ou posez vos questions à :

→ Laure Lechatellier (laure.lechatellier@iledefrance.fr) en mettant en copie Enzo Poultreniez, chargé de mission (enzo.poultreniez@iledefrance.fr)

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER : 18 MAI 2015.

ÉLUES EÉLV D'ÎLE-DE-FRANCE

EELV_CRIDF

Ne pas jeter sur la voie publique.